

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE BOISSY L'AILLERIE**

DATE DE CONVOCATION 31.03.2023	L'an deux mille vingt-trois Le 13 avril à 19 heures, Les membres légalement convoqués, se sont réunis à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur GUIARD,
DATE D’AFFICHAGE 31.03.2023	<u>Etaient présents :</u> Michel GUIARD, Bernard DELTRUC, Christine CHARPENTIER, Paul DUBRAY, Christine DELTRUC, Claude VAUTIER, Anne-Marie SANSONE, Véronique AUFFRET, David COPIER, Sylvie TOUGNE CABES, Arnaud BESSIERE, François BAVIERE, Jérémy CARON, Nicolas WISNIEWKI, Emmanuel MAES. Formant la majorité du conseil en exercice.
NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE 19	<u>Absents excusés :</u> Anne-Noëlle PLUZANSKI, Arnaud BLIN
PRESENTS 15	<u>Absentes :</u> Laurence VAN DER BEKEN, Rebecca DE PUERTAS JOSEPH
VOTANTS 17	<u>Pouvoirs :</u> Anne-Noëlle PLUZANSKI à Christine DELTRUC Arnaud BLIN à Paul DUBRAY
	<u>SECRETAIRE :</u> Emmanuelle MAES a été élue secrétaire de séance
Délibération N° 13/23 <u>Objet :</u> REVISION DU PRIX DE LOCATION DU MATERIEL	Monsieur le Maire propose de modifier les tarifs de la location du matériel à compter du 01 mai 2023 : <ul style="list-style-type: none">- Plateau : 5 €- Chaise : 1 €- Banc : 5 €- Transport du matériel (aller et retour) : 35 €- Photocopie : 0.20 € Le conseil municipal après en avoir délibéré et à l’ UNANIMITÉ : DECIDE de fixer les tarifs indiqués ci-dessus. Délibéré les jour mois et an que dessus, Fait à BOISSY L’AILLERIE, le 14/04/2023 <p style="text-align: center;">Le Maire : M.GUIARD</p>